

Trame de CCTP plâtrerie et cloisons

Trame à adapter à chaque affaire : les clauses ci-dessous sont des exemples, à compléter avec les pièces du marché.

1 Généralités

Le lot comprend les cloisons, gaines, plafonds et habillages en plaques de plâtre. Les ouvrages respectent le NF DTU 25.41. Préciser l'ordre d'intervention avec les lots menuiserie, électricité et plomberie.

2 Cloisons de distribution

Pour chaque code de cloison : épaisseur, ossature, plaques par face, isolant, hauteur maximale. Préciser si la cloison est toute hauteur ou arrêtée sous plafond.

3 Cloisons séparatives et techniques

Compositions répondant aux exigences acoustiques ou de résistance au feu de la notice de l'opération. Joindre les procès-verbaux de la solution retenue.

4 Pièces humides

Plaques hydrofuges en parois de salles d'eau, traitement des pieds de cloison. Préciser l'interface avec le système de protection à l'eau sous carrelage.

5 Gaines et encoffrements

Gaines techniques et encoffrements, avec résistance au feu si exigée. Trappes de visite aux emplacements définis avec les lots techniques.

6 Plafonds en plaques

Plafonds sur ossature suspendue, joues et soffites. Préciser les réservations pour luminaires et bouches et leur titulaire.

7 Renforts et accessoires

Renforts pour appareils suspendus, cornières d'angle, calfeutrements. Liste des renforts établie avec les lots plomberie et menuiserie.

8 Joints et finition

Traitement des joints par bandes et enduit, niveau de finition remis au peintre. Réception des supports contradictoire avec le lot peinture.

Document fourni gratuitement par LM, le logiciel métré (logiciel-metre.fr). Il ne remplace ni le CCTP de l'affaire ni les textes qu'il cite. Version du 14 octobre 2026.